

A toutes les entreprises de la branche

Genève, le 28 novembre 2024

**Conditions salariales 2025 dans le secteur du nettoyage à Genève**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur une nouvelle grille salariale, qui sera étendue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Compte tenu du salaire horaire minimum applicable dans notre canton dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les salaires en 2025 seront les suivants :

	Filières	Catégorie CCT	Salaire horaire 2025	Base
CE	Nettoyage spécifique et de chantier	Chef d'équipe	CHF 29.92	CCT
N20		CFC plus de 2 ans	CHF 28.60	CCT
N21		CFC moins de 2 ans	CHF 27.18	CCT
N30		AFP	CHF 25.40	CCT
N40		Sans qualification	CHF 24.42	CCT
E2	Nettoyage d'entretien	Avec diplôme EGP ou MRP	CHF 22.71	CCT
E3		Sans diplôme EGP ou MRP	CHF 22.71	CCT

Ces salaires s'entendent bruts, et ne comprennent pas le 13<sup>ème</sup> salaire. Les indemnités pour jours fériés (art. 16 CCT) et vacances (art. 17 CCT) sont dues en sus.

Le Secrétariat se tient à votre disposition pour toute éventuelle question.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la Commission paritaire,



**Pascal MASSON**  
Vice-Président



**José SEBASTIAO**  
Président